№ 13 — 18me année

Le numéro 10 centimes

Mardi 3 Février 1920

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	9.—	4.50	2.80
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine	17.—	9.—	6.20
Envoi par numéro	20.—	12.—	7.—

— Abonnements par poste 20 cts en plus —

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. IIc 84. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 1.50 par semestre pour la Suisse et fr. 5.50 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.15	0.30	0.40
Réclame		0.50	

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" Sion.

Docteur ROTEN

a repris ses consultations et ses visites.

ON DEMANDE un

représentant

à la commission, ayant bonnes relations à Sion et le Valais, pr. alimentation principalement.

Adresser offres détaillées à **Case postale 19227, Lausanne-Gare.**

Affaire importante

Pour le placement d'un appareil breveté, intéressant tous les propriétaires de bétail, **on demande** comme

Agent général

pour le canton du Valais homme actif ou commerçant bien introduit auprès des agriculteurs.

Offres avec références sous **Annonces Suisses S.A.** chiffres **J. 40257 C. aux Lausanne**

On cherche

pour de suite une personne de toute confiance sachant cuire et faire le service d'un ménage soigné de 4 personnes. Vie de famille et bon gage.

Adres. offres à Mme Charles Massip, député, AIGLE.

A vendre à la montagne, dans jolie situation, joli

chalet

non meublé.

S'adresser sous chiffre 1610 au bureau du Journal.

Billard

table marbre, recouvert à neuf, avec accessoires, à vendre à bas prix.

S'ad. à l'**Hôtel des ventes rue Neuve 4, Lausanne**

Téléphone 1799. J.H.40225C

Caisses enregistreuses

„NATIONAL" pour cafetiers négociants, différents modèles seront vendues d'occasion.

Hôtel des Ventes, Lausanne. Rue Neuve 4, Téléph. 1799. J.H.40226C.

Pépinières d'arbres fruitiers

Le soussigné avise le public qu'il a une pépinière et qu'il dispose de beaux sujets en **Canadas, Franc-Roseaux, Poiriers, Abricotiers, Pommiers,** etc. Il se recommande en même temps pour plantations et taille d'arbres fruitiers.

A la même adresse quelques toises de foin à vendre.

Gay César, arboriculteur, à Parfait, **Sion.**

A LOUER

jolie chambre meublée, bien exposée.

S'adresser au bureau du journal.

Baisse de la charcuterie

J'expédie contre remboursem.

saucissons fumé pur porc kg.	8.—
saucisses au foie, fumées,	6.—
saucisses aux choux fumées	6.—
panne fraîche à fondre	7.—
lard gras salé	7.—
lard maigre salé (poitrine)	8.—
bœuf fumé sans os	6.—

Prix spécial pr. revendeurs

Se recommande **A. Vuillemin,** charcuterie de campagne, à **Morat.**

CASINO DE SION

Dimanche 8 février 1920 dès 2 h. après-midi

GRANDE VENTE

organisée par l'Harmonie Municipale de Sion

Thé-Concert Buffet

ENTRÉE LIBRE

DÉMOBILISÉS FRANÇAIS

Les démobilisés français ayant, durant la guerre, acquitté un **loyer d'appartement** de fr. 600.— par an et au-dessous et **qui désirent participer à un remboursement** partiel de ce loyer, sont invités à adresser leur demande au Président de la Fraternelle des Poilus de Montreux, Monsieur H. BEARD, 60 Avenue des Alpes, à Montreux, **avant le 10 février 1920, dernier délai.**

Les pièces à produire sont les suivantes:

a) livret militaire;
b) feuille d'envoi en congé de démobilisation ou en réforme.
c) quittances ou carnet de loyer.
d) éventuellement bail à loyer.

Les ayant-droit à la répartition sont:

1. les démobilisés de toutes catégories français ou légionnaires
2. les veuves ou orphelins de démobilisés.

Chambre à coucher

Salles à manger, salons, canapés, divans, fauteuils

Le plus grand choix et le meilleur marché se trouve **magasin de l'Hôtel des Ventes.** Rue Neuve, 4, **Lausanne.** Mme. Marschall, succ. Téléph. 1799. J.H.40224C.

Pour tout le monde

Bonnes et solides étoffes

réputées les meilleures sont à vendre auprès de la MAISON

F. SCHIESSER & Cie

USTER Ct. de Zurich

Laine et déchets de laine sont achetés aux prix les plus élevés.

DEMANDEZ LES ECHANTILLONS

Autos - Camions - Tracteurs

sont remis à neuf à bref délai à des prix sans concurrence. Avec outillage moderne, je puis satisfaire la clientèle la plus difficile. Travail garanti.

H. MATHEZ, Villeneuve, Grand'rue 103

La Reine des Machines à écrire

YŌST

VISIBLE

La seule écrivant sans ruban

et donnant de bonnes copies.

Cie de la MACHINE A ECRIRE YOST

LAUSANNE Tél. 36.83 14, Grand Chêne

Nous cherchons des fournisseurs de

CABRIS

avec peau, de 1re qualité. Offres avec prix par kg. franco St-Gall, sous chiffres **St. 738 St. aux Annonces Suisses S. A. St.Gall**

Pélerines anglaises

NEUVES

en gabardine caoutchouc, long. 110 à 120
Avec capuchon si on le désire. Prix: 65 fr.

Drap américain, 24 fr. le mètre

Paul GENIER, Moudon

Café-Restaurant de la Maison Populaire

SION SION

Chambre et Pension

Restauration et consommation de :: :: :: :: Ier choix :: :: :: ::

Café - Thé - Chocolat

Gâteaux sur commande

Se recommande

Isidore Muller, tenancier.

Petits oignons

à planter, envois par colis postaux à fr. 1.50 le kilog.

Marc LANOUX, Genève

Marchand Grainier

toutes graines aux meilleures conditions.

Catalogue sur demande

MI-LAINE DE BERNE

Demandez échantillons à **Walter GYGAX,** fabr. à **BLEIENBACH** s. Langenthal.

Le Café de Malt Kneipp-Kathreiner peut être employé comme succédané du Café et comme addition au Café colonial.

S.A. Calorie

Chauffage central p. eau chaude, vapeur ou pulsion d'air chaud. **Ventilation** de tous systèmes **Distribution d'eau chaude** pour service de cuisine, bains, chauffe-linges, etc. **Buanderies et bains — Installations sanitaires —**

Cuisines pour hôtels, pensions. **Séchoirs industriels.** Installations spéciales pr. t. genres d'industrie utilisant la chaleur

SION

Le **„Journal & Feuille d'Avis du Valais" qui est lu dans tous les ménages, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.**

Magasins E. Géroudet & Fils :-: Sion

Actuellement et pour 15 jours

Vente d'articles blancs avec 15 % d'escompte

Lingerie pour dames

Linges toilette, essuie-mains, nappes, serviettes, draps de bains, draps de lit

Toiles mi-fil et coton pour draps. Toiles pour ouvrages.

CONFÉDÉRATION SUISSE

EMISSION

de Bons de Caisse 5 ½ % à trois et 5 ans des Chemins de fer fédéraux

En vertu de l'arrêté fédéral du 12 décembre 1919 les Chemins de fer fédéraux sont autorisés à émettre des bons de caisse pour couvrir leur dette flottante.

Ces bons de caisse seront créés à 3 et 5 ans et émis aux conditions suivantes:

Intérêt: 5½% l'an; coupons semestriels aux 1er février et 1er août; la première échéance au 1er août 1920.

Remboursement: Ces bons de caisse sont remboursables au pair le 1er février 1923 ou le 1er février 1925, au choix du souscripteur, et créés en

Coupures de 100 fr., 500 fr., 1000 fr., et 10,000 fr. de capital nominal.

Domiciles de payement pour les coupons et le capital: Les coupons et les titres remboursables sont payables sans frais à la Caisse principale et aux Caisses d'arrondissement des Chemins de fer fédéraux, à tous les guichets de la Banque Nationale Suisse, ainsi qu'aux caisses des principales banques suisses.

Certificats nominatifs: Ces bons de caisse sont au porteur: la Direction générale des Chemins de fer fédéraux s'engage à les recevoir en dépôt dans ses caisses et à délivrer en échange, sans frais, des certificats nominatifs. Toutefois, ces dépôts ne pourront être inférieurs à fr. 1000 de capital nominal.

Prix de vente: Le prix de vente est fixé à:

99% pour les bons de caisse à trois ans, soit remboursables le 1er février 1923, et
98% pour les bons de caisse à cinq ans, soit remboursables le 1er février 1925
avec décompte d'intérêts au 1er février 1920.

Rendement: 5 7/8 % pour les bons de caisse à trois ans et 6 % pour les bons de caisse à cinq ans.

Domiciles de vente: Tous les guichets de la Banque Nationale Suisse et **toutes les banques et maisons de banque suisses.**

Les demandes seront servies au fur et à mesure de leur rentrée.

Berne, le 17 janvier 1920.

Département fédéral des Finances:
J. MUSY.

LETTRE DE PARIS

Commerce extérieur français

Nous avons un gouvernement qui s'impose comme tâche essentielle, le relèvement économique de ce pays.

Sans doute, sa tâche sera longue et difficile, car jamais notre situation n'a été plus critique. On ne relève, en effet, aucun indice d'amélioration dans la statistique que vient de publier l'administration des douanes relativement au commerce extérieur de la France, pendant les onze premiers mois de l'année dernière.

Pendant ces onze mois, les importations se sont élevées à 25,337 millions contre 19,504 dans la période correspondante de 1918. Les exportations ont atteint 6,224 millions contre 4,396 en 1918.

Ainsi, au total, léger relèvement des exportations, formidable augmentation des importations et ainsi s'accroît de mois en mois le déséquilibre de la balance du commerce extérieur.

Notez que ce déséquilibre est encore plus grand qu'il n'apparaît dans ces chiffres, car on a conservé provisoirement, pour les établir, les valeurs de douane fixées pour 1919 malgré la hausse des prix.

A quoi tient cet afflux extraordinaire des importations? Le détail de ces chiffres font apparaître que les produits alimentaires ont passé de 4,882 millions en 1918, à 7,536 millions Les objets fabriqués, de 5,761 millions à 6,919 millions.

Il y a aussi, certes, une augmentation des matières premières importées: 10,883 millions au lieu de 8,872. Et ceci pourrait être un excellent indice, car c'est la preuve d'une activité plus grande des industries de transformation. Nous voyons, du reste, à la sortie, une augmentation sensible des exportations d'objets fabriqués: 3,773 millions, au lieu de 2,607 millions.

Mais ces chiffres sont si minimes quand on les compare à ceux des importations que la lecture d'une telle statistique produit nécessairement un effet de découragement. Fort heureusement l'excès même du mal dont nous souffrons va servir à le combattre. En même temps que nos importations augmentent, le change s'élève au point de nous faire payer en Amérique les objets près de trois fois leur prix.

Sans nul doute, cette élévation injustifiée et purement spéculatrice du change aura pour effet de ralentir le flot des importations. On achètera moins à l'étranger d'où les produits nous arrivent grevés de ces charges qui les rendent inabordables. Et comme on achètera moins, les Etats-Unis, par exemple, verront diminuer leurs commandes et certaines industries chômeront. Ces circonstances les amèneront tout doucement à jouer avec moins d'exagération à la hausse du dollar et peut-être pendant ces temps aurons-nous pris l'habitude de chercher à produire enfin chez nous ce que notre paresse nous fait acheter à l'étranger.

Mais pour cela ne faudrait-il pas une période de trêve sociale? Malheureusement, c'est tout le contraire qui se produit. Jamais les exigences sociales n'ont été plus grandes, et les corporations qui se mettent en grève sont précisément celles dont le travail est le plus indispensable au ravitaillement du pays.

Voyez les dockers, les cheminots, les mariniers. Pendant qu'ils se croisent les bras et discutent leurs intérêts, des régions entières sont privées de céréales, de charbon, de matières premières.

Là est le grand mal de notre époque et c'est une lutte perpétuelle entre les ouvriers et les patrons qui rend difficile à l'excès l'œuvre de notre reconstitution.

Pourquoi les travailleurs ne feraient-ils pas passer avant tout l'intérêt supérieur de la France et ne proclameraient-ils pas la trêve sociale?

J. S.

Une victoire de Millerand

La Chambre française a discuté vendredi les interpellations sur la politique générale du gouvernement.

Répondant à M. de Magallon, député conservateur de l'Hérault et à M. Geo Gérald, député de la Charente, qui critiquent le choix de certains de ses collaborateurs, M. Millerand déclare:

La crise de confiance, qui s'est ouverte jeudi, doit être dénouée rapidement. Il ne suffit pas d'une Chambre laborieuse, il faut à sa tête un gouvernement jouissant d'une autorité indiscutable.

Répondant tout d'abord à une question du premier interpellateur demandant si l'œuvre de répression entreprise par le cabinet précédent allait être arrêtée, il déclare que sur ce point, plus encore que sur tous les autres, le cabinet est solidaire du précédent cabinet.

M. Millerand continue: « On me reproche de n'avoir pas appelé des ministres proportionnellement à l'importance des groupes. Le pays a manifesté qu'il avait par-dessus la tête des questions de personnes et qu'il réclamait des méthodes nouvelles, des collaborateurs fermement résolus à se donner tout entier à leur tâche et rien qu'à leur tâche ».

M. Millerand réclame de la Chambre un vote précis parce qu'il ne faut pas de malentendus à l'avenir. Je suis convaincu, dit-il que la collaboration du parlement et du gouvernement doit se faire davantage dans les commissions. M. Millerand déclare notamment qu'il est à la disposition de la commission des affaires extérieures, pour lui donner tous les éclaircissements qu'elle lui demandera. Le gouvernement, quant à la restauration de notre situation économique et financière, se mettra d'accord avec nos alliés. Ce que je puis répéter, c'est que le gouvernement est résolu à faire exécuter toutes les clauses du traité de Versailles, c'est-à-dire à exiger de l'Allemagne qu'elle tienne tous ses engagements.

M. Millerand s'explique ensuite sur la politique sociale:

« Je considère, dit-il, que s'il y a un fait certain: la lutte des classes, il y a aussi un fait non moins certain; c'est celui de la solidarité des classes. Le patron ne peut être pas misérable sans que l'ouvrier soit malheureux. Depuis bien des années, je m'efforce de démontrer la nécessité de cette collaboration, de substituer à la haine qui tue, l'intelligence, l'amour qui rapproche.

» Je pense que l'union de tous les Français, qui s'est réalisée dans les tranchées, sans distinction de classes, d'opinions ou de croyance, doit être maintenue. Le peuple français doit être uni dans l'œuvre de la paix comme il a été uni dans l'œuvre de la guerre. La république de la victoire est au dessus de toute contestation. Je suis convaincu que la presque unanimité des Français l'accepte sans arrière-pensée, et à cette condition parce que précisément la république de la victoire est acceptée par tous, qu'elle soit la propriété de tous.

» La Chambre pourrait me reprocher de n'apporter que des mots si je n'apportais pas aussi des actes et des réalités. La politique que j'ai exposée, je viens de la pratiquer pendant six mois. J'ai voulu avant tout ménager les susceptibilités, respecter toutes les croyances. J'ai porté mes efforts énergiques et ceux de mes collaborateurs à la solutiondes grands problèmes sociaux et économiques des deux provinces à la tête desquelles le gouvernement m'avait fait l'honneur incomparable de me placer.

M. Millerand continue: « Cette politique que j'ai pratiquée en Alsace-Lorraine, j'ai la conviction qu'elle est bonne pour la France toute entière. Cette politique est la mienne. Je demande à la Chambre de dire nettement si c'est la sienne.

Le président donne alors lecture de trois ordres du jour, tous exprimant la confiance.

Le premier de M. Marcel Habert; le deuxième de M. Jean Durand, le troisième de M. Girod.

L'ordre du jour de M. Durand est ainsi conçu:

La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, confiante en lui pour réaliser dans l'union de tous les républicains le programme exposé par le président du conseil et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de confiance de M. Durand est adopté pat 510 voix contre 70.

SUISSE

Electrocuté

Un ouvrier des usines d'Oerlikon, qui était en train de présenter une pièce de fer chauffée au rouge à un marteau de forge mû par la vapeur, s'affaissa tout à coup. Il était mort. On crut à une apoplexie, mais l'enquête a établi que le malheureux avait été foudroyé. Près du marteau à vapeur était une lampe électrique reliée au marteau par le cordon. Il se produisit une perte d'électricité. Le marteau fit l'office d'accumulateur et, lorsqu'il toucha le fer que l'ouvrier tenait au moyen d'une pince, la décharge foudroya l'homme.

La grippe

Le Service fédéral d'hygiène publique communique:

Une conférence de représentants des autorités sanitaires et d'hygiènistes, convoquée par le Service de l'hygiène publique, s'est réunie le 24 janvier à Berne pour étudier la situation créée par l'apparition en certaines régions de la Suisse de cas plus ou moins nombreux d'affections catarrhales qui pouvaient faire admettre une reprise de l'épidémie d'influenza.

Il résulte des rapports présentés à la conférence et de la discussion à laquelle ils ont donné lieu que parmi les cas signalés, il s'en trouve beaucoup qui relèvent de la grippe saisonnière, telle qu'elle se manifeste toujours à cette époque de l'année et dont les conditions météorologiques actuelles ne peuvent que favoriser la propagation. Mais il a été reconnu aussi qu'il se trouvait parmi ces cas de grippe banale des cas de véritable influenza épidémique. Il faut ajouter que la maladie a conservé ujsqu'ici un caractère de relative bénignité et qu'elle est demeurée localisée pour l'instant à certaines parties du pays. Néanmoins, et bien que la situation n'ait encore rien d'inquiétant, la conférence a discuté les mesures qu'il y avait lieu de prendre pour parer à toute éventualité. Les résultats de cette conférence seront communiqués aux autorités cantonales par le Service fédéral de l'hygiène publique.

La maladie du sommeil

On signale jusqu'à présent quatorze cas de maladie du sommeil dans la ville de Zurich dont six mortels. Des huit autres cas, deux sont douteux. On signale aussi un léger accroissement du nombre des grippés.

Foire de Lyon

Encouragée par les résultats obtenus à la Foire d'Automne, mais obligée cependant de tenir compte de la division définitive de la Foire de Lyon en deux réunions annuelles, la Chambre de Commerce Suisse en France a décidé de participer désormais à cette exposition régulièrement, mais une fois par an seulement. Afin de ne léser aucune des industries suisses dont la plupart ne peuvent exposer qu'à l'une des deux réunions annuelles, la Chambre de Commerce louera des stands, alternativement au printemps et en automne. Cette année-ci elle prendra part à la Foire de Printemps (1er au 15 mars). Elle y installera, ainsi qu'elle le fit à la dernière réunion, un Bureau suisse de renseignements où les acheteurs pourront se documenter sur toutes les industries suisses, quel que soit le groupe professionnel auquel celles-ci appartiennent. D'autre part, la Chambre de Commerce représentera gratuitement ses membres, c'est à dire qu'elle tiendra à la disposition des visiteurs de la Foire les catalogues, prix-courants, photographies et autres documents (à l'exclusion des échantillons) que ses membres lui enverront.

Il est inutile d'insister sur l'intérêt que présente, pour toutes les industries authentiquement suisses, la publicité ainsi offerte par la Chambre de Commerce Suisse en France à ses membres. Les personnes qui désireraient profiter de cette occasion pour adhérer à la jeune institution voudront bien s'adresser directement au siege social, 61 avenue Victor Emmanuel III, à Paris qui leur enverra par retour du courrier les statuts et imprimés de la société.

Chambre de Commerce suisse en France.

La lettre internationale à 40 cts.

Le Conseil fédéral s'est occupé vendredi matin des instructions à donner à nos délégués à la prochaine conférence internationale des postes qui doit fixer de nouveaux tarifs pour les lettres et les cartes internationales. Il a décidé de les autoriser à se rallier à un tarif de 40 centimes pour les lettres et de 20 centimes pour les cartes. La date et le lieu de la conférence ne sont pas encore fixés, mais ne tarderont pas à l'être.

La Suisse et la Société des Nations

Le Conseil fédéral a entendu vendredi matin un rapport du président de la Confédération sur l'état de la question de la Société des nations. Il a décidé d'envoyer une note au Conseil de la Société pour le prier de mettre la question de l'accession de la Suisse à l'ordre du jour de sa prochaine réunion et d'adresser aux puissances alliées et associées un mémoire résumant brièvement les points sur lesquels la Suisse désire des éclaircissements.

L'idée d'un abandon éventuel de la clause américaine commence à faire son chemin en Suisse allemande. Dans un article très remarqué, le correspondant bernois du « Vaterland » relève que dans l'affaire de la Société des nations comme dans beaucoup d'autres questions qui se sont posées pendant la guerre, la Suisse s'est inspirée, dans ses décisions, par l'attitude des pays étrangers. C'est ainsi que le Parlement, cédant à un courant populaire, a fait dépendre de la décision finale de l'Amérique notre accession à la Société des nations.

Or, la clause dite américaine de l'arrêté fédéral entrave la liberté des mouvements du gouvernement dans ses négociations diplomatiques. L'Amérique n'étant pas représentée à Paris, la clause n'a pas même le mérite d'être une « captatio benevoletiae ».

Les Etats-Unis ou plus exactement la majorité anti-wilsonienne du Sénat, s'inspire de la doctrine de Monroë qui repousse toute immixtion de l'Amérique dans les affaires européennes et toute intervention de l'Europe dans la politique américaine. C'est un point de vue qui ne saurait être déterminant pour la Suisse. Le splandide isolement de l'Amérique peut être profitable à sa politique mais on ne saurait qualifier de «splendide» l'opération qui consisterait à isoler la Suisse au cœur de l'Europe.

Cet isolement ne pourra jamais aboutir à une communauté d'intérêts ou à une solidarité morale entre l'Amérique et la Suisse. En effet, les Américains, agissant selon leurs propres principes, qui sont de ne pas se mêler aux affaires européennes, seront conduits logiquement à abandonner la Suisse à son propre sort en Europe, qu'elle fasse partie ou non de la Société des nations.

La clause américaine de l'arrêté fédéral, conclut notre confrère, tombera le jour où le télégraphe nous aura annoncé de Washington que le Sénat américain aura voté ou repoussé la ratification du traité de Paris. Dans le premier cas, la clause sera réalisée, dans le second il faudra qu'elle soit supprimée, sous peine de devenir une entrave à la liberté de notre décision finale. C'est pourquoi on doit souhaiter que l'effet purement dilatoire que revêt actuellement cette clause, cesse d'une manière ou d'une autre en temps utile, afin que le Conseil fédéral puisse reprendre la liberté de ses mouvements.

CANTON DU VALAIS

A la frontière italienne

On nous écrit:

Vous avez déjà signalé dans un des précédents Nos de la « Feuille d'Avis » que les autorités de police italienne continuaient sans aucune raison à tenir fermée la route du Simplon à Iselle, isolant ainsi complètement les populations valaisannes de Gondo et de Simplon-village lorsque les intempéries ne permettent pas le passage par la montagne.

(N. R. Comme on le verra plus loin, le ministre des transports à Rome vient d'autoriser la réouverture de la circulation postale sur ce parcours).

Mais il paraît que ce ne serait pas là le seul procédé anormal à reprocher aux dites autorités à l'égard des intérêts suisses au Simplon. C'est ainsi que dernièrement de nouvelles mesures de rigueur tout aussi sévères que pendant la guerre ont été appliquées aux voyageurs du Simplon causant ainsi des retards considérables dans la circulation des trains. Comme vous l'avez annoncé, jeudi matin, le train de luxe Milan-Paris qui est arrivé vers minuit à Domodossola a dû perdre un temps considérable en gare d'Iselle à cause du visa des passeports imposé par les autorités de police italiennes. On allait même jusqu'à réveiller les voyageurs pour pouvoir confronter ou comparer leurs photographies. C'est là une regrettable mesure qui a non seulement pour résultat de nuire au développement du trafic des voyageurs par le Simplon mais de causer une perte considérable au personnel suisse des C.F.F. et des frais supplémentaires très importants à l'administration fédérale.

On dit même depuis quelque temps qu'il serait question de faire procéder de nouveau à la visite douanière du train de luxe pour la Suisse en gare de Domodossola. Il faut encore espérer que les autorités suisses ne se laisseront pas influencer par de telles propositions, car tant que la police italienne continuera à maintenir tous ces obstacles en gare d'Iselle, il n'y a aucune raison pour notre pays de satisfaire de semblables caprices, d'autant plus qu'une telle solution ne pourrait en rien faciliter la célérité du passage de l'Orient-Express; mais au contraire, par sa visite douanière en gare de Domodossola n'aurait d'autre but que d'obliger le chemin de fer à prolonger son arrêt dans cette gare sans pouvoir déduire celui d'Iselle, aussi longtemps que la police italienne continuera à déroger aux clauses de la Convention du Simplon, en maintenant son contrôle des passeports dans cette station.

Par conséquent, toutes suggestions tendant à donner l'illusion que cette mesure pourrait faciliter la célérité du convoi ou favoriser les intérêts de l'administration suisse, peuvent être considérées comme sans fondement, attendu que la visite douanière, comme l'on a déjà eu souvent l'occasion de le constater lors du passage à Brigue, est toujours terminée par les douaniers suisses avant même l'arrêt prévu par l'horaire, pour des raisons de service des C.F.F.

F. G.

L'isolement du Simplon a pris fin

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer qu'ensuite des démarches pressantes du Département cantonal des Travaux publics, appuyées par le Département fédéral des postes, le ministère italien des postes a autorisé à partir du 1er février, la reprise du service de la diligence du Simplon sur le parcours Gondo-Iselle, avec l'horaire suivant: Départ de Gondo, à 14 heures 60; arrivée à Iselle-gare à 15 h. 25; départ d'Iselle-gare à 19 heures, arrivée à Gondo à 20 heures. Le service se fera sans aucune formalité spéciale pour le postillon et les bagages. La circulation des voyageurs, par contre, n'est pas encore autorisée.

Avisé par dépêche, samedi, de cette heureuse décision, le Département cantonal des Travaux publics a immédiatement donné les ordres nécessaires pour le déblaiement de la route sur le parcours indiqué.

FAITS DIVERS

Encore un meurtre à Savièse

Le village de Roumaz (Savièse) a été mis en émoi dans la nuit de samedi à dimanche par un drame sanglant, provoqué par une chicane entre parents.

Deux familles Luyet habitant la même maison et dont les deux pères sont frères, étaient en contestation pour un droit de passage entre les deux écuries, séparées par une petite ruelle. Samedi soir entre 6 h. ½ et 7 heures, un des fils Luyet, jeune homme de 21 ans était occupé à entasser des pierres sur le dit passage; ce que voyant un de ses cousins l'apostropha et comme l'autre continuait à empiler les cailloux, il alla décrocher son fusil d'ordonnance, tira deux coups en l'air et le troisième sur son parent; le projectile atteignit celui-ci à la hauteur des poumons, lui traversa la poitrine et lui fracassa un bras.

La victime qui s'était affaissée fut transportée dans sa chambre et étendue sur un banc, en attendant l'arrivée du médecin, mandé par téléphone; comme il n'y avait plus de docteur disponible à Sion, on dut en faire venir un de Sierre et quand celui-ci arriva, le pauvre jeune homme expirait.

Le tribunal de Sion et la gendarmerie, informés du drame, se rendirent à Savièse; le meurtrier et son frère s'étaient enfuis et ce matin lundi, on ne les avait pas encore découverts.

Traction électrique

Une nouvelle locomotive électrique livrée par la maison Brown-Boveri et Cie, aux C. F. F. et destinée au Simplon, a fait mercredi, avec succès, ses courses d'essai entre Brigue et Loèche-Souste.

Sucre et charbon

Tous ces jours passent à Brigue de nombreux wagons de sucre de Java (sucre de canne) à destination de la Suisse.

— D'Allemagne arrivent tous ces jours à Brigue d'importants chargements de charbon allemand à destination de l'Italie.

La grève de Saxon

Les ouvriers en grève de la fabrique de conserves de Saxon ont demandé l'intervention de l'office cantonal de conciliation. Ce dernier va s'occuper immédiatement des moyens de mettre fin au différend. En attendant la grève continue sans incident. Tout est calme.

Chronique sédunoise

La vente de l'Harmonie municipale

L'activité de l'Harmonie municipale est intimément liée aux joies et aux réjouissances de toute la population sédunoise; elle est de toutes les fêtes, de toutes les manifestations publiques; le tableau que nous avons exposé récemment, mieux que ne pourraient le faire de longs commentaires, l'a démontré avec une clarté péremptoire.

D'autre part, l'Harmonie est pour notre jeunesse une école où celle-ci peut cultiver sans de grandes dépenses le bel art de la musique.

C'est pourquoi cette Société mérite l'appui de tous; le public l'entoure d'ailleurs d'une telle faveur que cet appui peut être considéré comme acquis.

Dans une circulaire que nous avons publiée dernièrement, l'Harmonie nous a fait part des lourdes charges qui grèvent son budget. Afin qu'elle puisse poursuivre son but, il est nécessaire de lui venir en aide financièrement. Une occasion se présente de lui témoigner tout l'intérêt que nous lui portons: c'est la vente qu'elle organise le 8 février au Casino, vente destinée à l'achat de nouveaux instruments et au remplacement d'une partie du matériel. Chacun y voudra participer. Inutile de dire, du reste, que les étalages seront superbes et que la vente, agrémentée de productions musicales, procurera aux participants une après-midi très agréable.

On est prié de bien vouloir réserver bon accueil aux quêteurs et quêteuses de lots qui passeront cette semaine à domicile. Les personnes qui n'auraient pas été atteintes par cette visite voudront bien faire parvenir leurs lots chez M. Alfred Géroudet, vice-président de la Société.

Aviculture

La Société d'aviculture et de cuniculture de Sion, dans son assemblée de 27 courant, a renouvelé son comité et décidé en principe d'organiser une exposition en printemps 1920. Elle invite toutes les personnes de Sion et environs qui s'intéressent à cette branche de bien vouloir faire partie de la société qui leur offre de nombreux avantages maintenant que la situation économique s'est améliorée. Tout membre bénéficiera d'une réduction de prix pour les articles nécessaires à l'alimentation des poules et des lapins.

Les demandes d'entrée doivent être adressées au secrétaire de la Société, M. Léon de Preux, à Sion.

Etat civil

NAISSANCES

Imfeld Joseph, de Jean de Lugern Unterwald. Pitteloud Lina, de Denis de Nendaz. Barberini Sabine, d'Armand, de Sion. Robyr Nathalie, de Louis de Montana. Aymon Joseph, d'Henri, d'Ayent. Métrailler Daniel, de Daniel, de Salins. Werlen André, d'Alexandre, de Munster. Schmelzbach René, d'Antoine, de Sion. Ganioz Gustave, de Louis de Sion. Gessler Jean, de Georges, de Zurzach. Calpini Charlotte, de Charles, de Sion. Meyer de Stadelhofen Louis, de Marcel, d'Hermence. Germanier Emile, de Damien, de Conthey. Hallenbarter Bernard, d'Hermann, d'Obergesteln.

DECES

Lörscher née Posetti Anne-Marie, de Pierre d'Ober-Ems, 79 ans. Solioz Alfred, d'Auguste, de Sion, 71 ans. Devillaz née Varone Christine, de Germain, de Conthey, 65 ans. Dubuis Marie, née Debons, Vve Basile, de Savièse, 76 ans. Werlen Thérèse de Jean-Joseph, de Lœtschen, 72 ans. Delitroz Marie-Thérèse, de Jules, de Vollèges, 9 mois. Dussex Pierre, en religion frère Adolphe, fils de Jean-Joseph, d'Ayent, 72 ans.

MARIAGES

Furrer Meinrad, de Clément de Burchen et Fux Anna, de Maurice, de Grächen. Dubuis Ignace de Joseph, de Savièse et Varone Catherine, de Daniel, de Savièse.

Echos

Bruits mystérieux

Les postes de télégraphie sans fil d'Angleterre et d'Amérique s'émeuvent de recevoir depuis quelque temps des bruits insolites qui correspondent aux lettres de l'alphabet Morse composé, on le sait, de sons arrangés d'après une convention.

Ces bruits viennent de très loin; mais à la tour Eiffel, on ne les a pas entendus.

Interrogé à Londres, M. Marconi ne connaît pas leur origine. Il en est de même à Paris, de M. Branly, qui explique ces phénomènes par des éruptions solaires produisant des effets magnéto-électriques. De là des coups; mais cela n'expliquerais pas les lettres.

Quant à l'idée que ce sont les habitants de Mars qui nous télégraphient, il faudrait supposer qu'ils sont extraordinairement intelligents et qu'ils connaissent les signes alphabétiques de la terre, même ceux qui sont conventionnels et secrets. Il y a pourtant de savants météorologistes qui y croient. A quoi ne croient-ils pas?

Relativement aux perturbations auxquelles sont sujettes les communications par T. S. F. et qui ont défrayé la presse ces derniers jours on rappelle que l'Académie des sciences est si peu troublée sur le sujet des signaux de planète à planète qu'elle a décidé de remettre la question au concours de 1920 et qu'elle offre un prix de 100,000 fr. à qui pourra faire un signal à un astre et en recevoir la réponse.

Raffinements

D'après une dépêche de Saint-Louis un inventeur américain — et même bien américain — aurait trouvé un ingénieux système pour faciliter la tâche des barbiers. Un courant électrique, amené dans la lame du rasoir au moyen d'un minuscule appareil fixé au poignet du coiffeur, ferait, au moment où cette lame est mise en contact avec la peau du patient, se dresser les poils de la barbe « à la façon des poils d'une brosse ». Il paraîtrait que le travail du rasoir s'en trouverait singulièrement facilité.

Les coiffeurs américains, grâce à cet appareil original, arriveront peut-être à dépasser le record de ce barbier marseillais qui, pour raser de plus près, rasait « en creux ».

Il n'est pas pauvre

Sous le titre: « Le Cadeau d'anniversaire de Guillaume II », le « Vorvaerts » commente l'arrangement financier entre la Prusse et les Hohenzollern, arrangement dont l'Assemblée nationale prussienne aura prochainement s'occuper.

Le projet élaboré à cette occasion sera avantageux pour l'ex-empereur plus qu'on ne l'aurait pensé. En dehors de nombreux châteaux et d'importants biens fonciers en Prusse, Guillaume de Hohenzollern conservera ses propriétés personnelles ainsi que toutes ses actions industrielles, obligations, hypothèques etc. Enfin, les rentes provenant de fidéicommis seraient rachetées au moyen d'une somme de 100 millions, qui lui reviendra tout entière.

ETRANGER

L'Islam en ébullition

L'Angleterre est, en ce moment, très inquiète pour son vaste empire colonial: l'Inde avec ses 300 millions d'habitants, la Mésopotamie, la Palestine, l'Egypte.

Tout ce monde musulman est en ébullition. Au Caire, les ouvertures de lord Milner n'ont pas désarmé les nationalistes qui, pour la première fois, agitent les populations paysannes. A Bagdad, les troupes anglaises ont affaire à l'hostilité des Kurdes, et, depuis quelque temps aux menées et aux raids des chrétiens de Damas. Enfin, à Delhi, se prépare une réforme constitutionnelle qui, appelant les multitudes à participer directement, par voie électorale à l'œuvre du gouvernement, suscite déjà de redoutables mouvements.

En dehors des limites où flotte le drapeau britannique, on n'aperçoit qu'inquiétude et perturbation. D'une part les bolchevistes, maîtres les territoires transcaspiens, envoient leurs émissaires jusque dans l'Afghanistan. D'autre part, le nationalisme turc, sans rien lâcher de l'idée panislamique, poursuit le plan pantouranien dont il attend l'adjonction des 18 millions de Turcs compris dans l'ancien empire russe, la Perse et l'Afghanistan, aux 8 millions de Turcs fixés dans les territoires du sultan.

Les avions allemands détruits

On apprend que l'incendie des hangars de l'aviation militaire allemande à Warnemunde a détruit 200 appareils et non pas 70, comme on l'a prétendu. Cet incendie paraît être dû à la malveillance, et aurait pour but d'empêcher les Allemands de livrer, selon l'article 202 du Traité de paix, ces avions aux Alliés.

La grève des cheminots italiens

L'accord intervenu entre le gouvernement et le Syndicat des cheminots italiens a pour base deux points principaux.

Tous les grévistes reprendront leur service dans les mêmes conditions qu'avant la grève les salaires des journées de grève seront retenus et constitueront un fonds collectif pour les cheminots.

Les autres points de l'accord sont :

Obtention de la journée de 8 heures pour plusieurs catégories de cheminots et participation des représentants cheminots aux conseils d'administration. Ces représentants seront au nombre de 5 et élus par les syndicats.

Une note annexe contient la promesse du gouvernement de présenter le plus tôt possible au Parlement la nouvelle échelle des traitements et le mémorandum des cheminots.

La liste des coupables

Selon l'« Echo de Paris », la liste des coupables allemands comprend 800 noms, parmi lesquels se trouvent notamment:

Le prince Rupprecht de Bavière (déportations du Nord), le duc de Wurtemberg, commandant de la quatrième armée (massacres de Namur), von Kluck, première armée (assassinat des otages à Senlis, massacre des civils à Aerschoet), von Bulow (incendies dans les Ardennes, fusillades de civils), von Mackensen (vols, incendies, exécutions en Arménie), von der Lancken (meurtre de miss Cavell et du capitaine Fryatt), amiral von Cappelle (attentats par la guerre sous-marine), général von Sanders (massacres d'Arménie et de Syrie), général Stenger (ordre de ne pas faire de prisonniers), général von Strawsky (pillages et massacre de 105 civils), général von Tersny (exécution de 102 habitants d'Arlon), les frères Niemeyer du camp de Holzminden (sévices contre les prisonniers anglais), major von Goertz (cruautés commises au camp de Magdebourg), lieutenant Rudocer (cruautés au camp de Ruhelehen), général von Kassel (cruautés au camp de Doeberitz), major von Buloy (destruction d'Aerschoet, fusillade de 150 civils), général von Manteuffel (incendie de Louvain) etc., etc.

On sait que l'ex-kaiser et l'ex-kronprinz, qui ne sont pas compris dans cette liste, sont l'objet de réclamations particulières.

La réponse yougo-slave

Commentant la réponse du gouvernement de Belgrade sur la question de l'Adriatique, le « Secolo » dit.

Il n'y a pas aujourd'hui un esprit objectif et calme qui puisse affirmer que le compromis de M. Lloyd George ne soit pas satisfaisant pour les Yougoslaves, tandis qu'on ne peut pas dire la même chose pour l'Italie, surtout en ce qui concerne Fiume et la neutralisation de la côte droite de l'Adriatique. Nous acceptons cette solution comme un dernier sacrifice, par nécessité de résoudre cette pénible question qui traîne déjà depuis trop longtemps.

Le journal conclut: « L'Italie est arrivée à la dernière minute de ses concessions et n'a plus rien à accorder, comme elle n'a plus rien à discuter.

Le « Corriere della Sera » relève que la réponse est une manœuvre dilatoire des Yougoslaves. Le gouvernement de Belgrade dénie à l'Italie sa qualité de grande puissance. Nos voisins s'apercevront que les faits valent plus que les paroles et la solidarité franco-britannique avec l'Italie fera sans doute changer de tactique au gouvernement de Belgrade. Malgré les grèves et les expéditions militaires, notre pays n'est pas négligeable au point de vue de l'équilibre européen.

Le « Corriere della Sera » déclare enfin ouvertement qu'il n'approuve pas absolument tout ce qui se passe à Fiume. Les relations matérielles et morales entre le commandement de Fiume et l'Italie sont désormais insoutenables. On ne peut pas apprendre, sans rougir de honte, l'arrestation sur l'ordre du commandement de Fiume, du général Nigra, opérée par 72 arditi et deux officiers.

Depuis la réponse de la délégation yougoslave aucun événement nouveau n'est encore intervenu dans la discussion du problème de l'Adriatique. On pense, écrit le « Temps » que les gouvernements britanniques, français et italiens profiteront pour échanger leurs vues de l'occasion que leur offrira lundi matin la prochaine séance de la Conférence des ambassadeurs.

On mande de Belgrade au «Wiener Tagblatt»:

En même temps qu'il répondait par un refus à l'ultimatum le gouvernement serbe décidait de mobiliser trois nouvelles classes d'âge. 2 divisions retirées des territoires occupés de Hongrie sont envoyés en Dalmatie. Toutes les troupes disponibles sont retirées de Laibach et d'Agram.

Le parti nationaliste réclame du gouvernement qu'il refuse de signer le traité de paix aussi longtemps que les vœux de la Serbie en ce qui concerne Fiume et Zara ne seront pas accomplis.

L'héritage de Lebaudy

« L'Evenning News » rapporte que Jacques Lebaudy, qui est mort intestat l'année dernière à Nassau dans l'Etat de New-York, laisse en Angleterre, une fortune qui s'élève au chiffre net de 1,570,528 livres sterlings. Jamais on n'avait vu en Angleterre un intestat laisser en déshérence une somme aussi élevée. On se rappelle que Jacques Lebaudy avait été tué net d'un coup de feu par sa femme alors qu'il menaçait sa fille.

Les grands voyages aériens

Un transaérien britannique ayant pour itinéraire Londres-Le Cap et piloté par les capitaines Coegerel et Browne, parti de Malte a atterri à Tripoli après une traversée de 2 h. 10. Il avait accompli le trajet Naples-Malte en 4 h. 50.

Cet appareil est équipé pour transporter 12 passagers et 2 pilotes. Il est parti de Londres sans passager. Il fera escale en Egypte, où il embarquera un entomologiste qui se rend dans le centre africain.

La répartition des navires allemands

Le Shipping Board refusera des soumissions à l'adjudication en bloc des 34 navires ayant appartenu aux Allemands. Il n'autorisera pas qu'une seule compagnie ou qu'un seul syndicat se rende acquéreur du tout. Il fera une répartition équitable entre les différentes compagnies de navigation américaines.

Les pays où l'on arme

On mande de Bucarest que les préparatifs militaires sur le Dniester continuent; de nombreux trains chargés de troupes, de munitions et de canon de gros calibre, passent journellement la frontière. Une flottille roumaine se trouve à Galatz, prête à toute éventualité. Quelques régiments ukrainiens internés par les autorités roumaines ont été armés et envoyés sur le front du Dniester; l'état-major roumain se trouve en contact direct avec les armées polonaises et ukrainiennes.

Dans sa dernière séance, le conseil des ministres a approuvé le budget spécial de 100 millions de lei, destinés à la lutte contre le bolchevisme. Des milliers de réfugiés arrivent journellement à la frontière roumaine.

La mission alliée de Sofia vient de protester auprès du gouvernement bulgare contre l'appel sous les armes de la classe 1920, que les Bulgares essaient de justifier en déclarant que le traité de Neuilly n'est pas encore entré en vigueur.

L'exécution du traité de paix

Parlant dans le « Temps » de la crise qui, manifestement se prépare entre les Alliés et l'Allemagne, M. Georges Herbette dit qu'en réalité, ce n'est pas seulement l'article 228 du traité que l'Allemagne refuse d'exécuter; elle ne tient pas davantage ses promesse concernant le charbon par exemple, et cependant elle ne peut pas soutenir que la livraison du charbon est une question d'amour-propre national comme la livraison des coupables.

Le traité de Versailles est en vigueur; la France devrait donc recevoir 27 millions de tonnes de charbon par an; le représentant du gouvernement allemand à la sous-commission d'Essen déclare froidement que l'Allemagne ne pourra pas livrer plus de 750,000 tonnes de charbon par mois. On arriverait ainsi à la situation suivante: pour le mois de janvier, l'Allemagne a disposé d'environ 8 millions de tonnes, tandis que la France victorieuse et dévastée a dû se contenter de 3,¼ millions de tonnes.

M. Herbette prévoit que les Alliés verront se produire le même scandale quand il s'agira d'obtenir la livraison du matériel de guerre. « L'Allemagne, dit-il, compte éluder successivement toutes les stipulations qui nous assurent des réparations ou des garanties jusqu'au moment où elle trouvera l'occasion de déchirer le traité entier; les Alliés tendront à arrêter ce jeu mais ils y risqueront des complications graves ». Et il conclut: « Si la question des coupables doit amener une explication décisive, soyons prêts à l'affronter. »

DERNIERE HEURE

Espions fusillés

PARIS, 2. — Ce matin à 7 h. 20 deux espions, l'officier autrichien Funck et un agent de l'organisation allemande d'espionnage de Fribourg-en-Brisgau, Louis Gaspare, ont été passés par les armes à Vincennes.

Le premier était l'observateur attitré des Berthas qui canonnaient la capitale. Il indiquait à l'ennemi le point de chute des projectiles et rectifiait le tir. Gaspare fut l'un les plus dociles et l'un des plus malfaisants élèves de l'école d'espionnage allemande.

Un naufrage

BREST, 1er. — La tempête sévit le long de la côte. Le vapeur anglais « Nero », se rendant à Brest, a sombré à quinze milles à l'est de Molène. L'équipage a pris les baleinières, la première, montée par cinq hommes, a abordé à Molène.

Le capitaine a été trouvé mort dans la cabine de son navire.

Condamnation d'un espion

PARIS, 1er. — Quien a été condamné à 20 ans de détention pour intelligence avec l'ennemi.

Un premier jugement le condamnant à la peine de mort fut annulé par le conseil de revision. L'inculpation d'avoir livré Miss Cavelle, portée primitivement contre lui fut abandonnée.

Dans le jugement condamnant Quien à 20 ans de détention les juges du premier conseil de guerre ont répondu négativement à la question relative aux faits d'intelligence avec l'ennemi en France, affirmativement à la question relative au délit d'escroquerie.

Enfin, les circonstances atténuantes ont été reconnues à l'unanimité.

Le jugement a été rendu par six voix contre deux.

Graves incidents à Spalato

SPALATO, 1er. — Des manifestations antiitaliennes ont eu lieu à Spalato. Des magasins italiens ont été pillés, le siège de deux associations italiennes envahis, le drapeau italien du vaisseau « Bosnia » enlevé.

Emodella
le purgatif par excellence.
En vente dans les pharmacies
GABA S.A. BÂLE
GABA

Perdu

Samedi 31 janvier, de la Planta à l'Avenue du Midi, ou dans la Rue de la Dent-Blanche un billet de 50 francs. Rapporter contre bonne récompense au bureau du journal.

Ne pleurez plus, les Pilules Pink vous guériront.

Voilà ce que nous disons à celles qui souffrent. Dans beaucoup de maisons où l'on souffrait, où l'on pleurait, les Pilules Pink ont apporté la santé et la joie. Quand les Pilules Pink entrent dans une maison, la maladie en sort.

Mme Debrabant, demeurant à Le Houga (Gers), nous a écrit: « Je tiens à vous faire connaître toute la satisfaction que j'ai éprouvée du traitement des Pilules Pink. A la suite de mon accouchement, j'étais restée faible, anémiée. J'ai pris vos Pilules Pink et me suis de suite sentie mieux. Je vais très bien maintenant. »

Mme Vve Ribot à Ardin (Deux-Sèvres) a écrit:

« Vos Pilules Pink m'ont fait le plus grand bien. Je n'avais plus d'appétit. J'étais faible et souffrais de l'estomac que je ne pouvais presque plus manger. Maintenant, ayant fait la cure, je me porte à merveille. »

Mme Bataille, à Trouville-la-Haule (Eure), s'exprime ainsi:

« J'ai obtenu de très bons résultats de la cure des Pilules Pink que j'ai faite. A la suite de surmenage dû aux durs travaux de la campagne, j'étais devenue très faible et éprouvais des troubles nerveux. En peu de temps le traitement des Pilules Pink m'a rétablie ».

Les Pilules Pink sont les gardiennes de la santé de la maison. Elles soulagent le malade de suite et le guérissent rapidement. Elles sont souveraines contre: anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Junod, 21, quai des Bergues, à Genève: Fr. 3,50 la boîte.

Contre

Refroidissements
Influenza
Affections de Poumons

employez le

Sirop Piviga „ZYMA"

Complètement inoffensif, d'un goût agréable et d'une valeur éprouvée

Recommandé par les médecins.

Se trouve dans toutes les pharmacies

UN GROS DANGER

vous guette si vous n'avez soin de vous préserver de la **grippe** et des **refroidissements** par l'emploi constant des **TablettesGaba**.

Méfiez-vous!

Exigez les Tablettes **Gaba** en boîtes bleues à **fr. 1.75.**

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 2

La Chatte Blanche

Un frôlement derrière lui le fit se retourner. Une porte venait de s'ouvrir, sans bruit, et sur le seuil se tenait une jeune femme vêtue de blanc.

Henry s'inclina en disant:

— Vous me voyez très confus, madame, de vous déranger ainsi!

— Mais je suis fort heureuse au contraire, monsieur, de pouvoir vous être utile!

La voix de l'inconnue était douce, chantante, avec un très léger accent étranger.

La jeune femme s'avança de quelques pas. Plutôt petite, elle apparaissait étrangement mince et souple, dans cette robe en crêpe de chine, drapée autour d'elle comme autour d'une statuette délicate. Des cheveux d'un blond pâle, aux reflets argentés, se nouaient sur sa nuque, retenus par des peignes ornés d'émeraudes. Le visage d'une extrême blancheur était menu et fort joli... Des yeux doux et câlins s'attachèrent sur Henry, tandis que la jeune femme ajoutait, en souriant:

— Notre forêt est perfide. Elle réserve de désagréables surprises aux étrangers.

— Je m'en aperçois... Mais me sera-t-il possible, madame, de retrouver ce soir la route de Rameilles?

— Pas seul, en tout cas!... Savinien mon jeune domestique, pourrait vous accompagner. Les moindres routes n'ont pas de secrets pour lui... Mais nous allons parler de cela plus à l'aise, tout en prenant une tasse de thé...

La porte était restée ouverte derrière elle. Henry voyait un second salon, très éclairé aussi; il entendait le bruit bien connu du samovar... Un chat gris se glissait derrière la jeune femme, puis un autre, superbe angora...

L'étrangère continuait, avec un sourire qui découvrait à peine, entre des lèvres molles et sinueuses, couleur de corail, des dents minuscules et pointues:

— Mais il faut que vous sachiez au moins qui vous offre ainsi l'hospitalité! Je suis la comtesse de Rambuges, veuve d'un gentilhomme comtois dont vous avez peut-être entendu parler?

— Je suis depuis deux jours seulement l'hôte de mes amis, le marquis et la marquise de Terneuil, les châtelains de Rameilles, et je n'y étais jamais venu auparavant... Permettez-moi, madame, de me présenter à mon tour: le duc de Gesvres.

Elle répéta lentement:

— Le duc de Gesvres?... Un la Rochethulac n'est-ce pas?

— Oui, madame, Henry de la Rochethulac duc de Gesvres, fils aîné du duc de Mayonne.

Les grands cils pâles qui bordaient les paupières de la jeune femme s'abaissèrent, voilant le regard. Mme de Rambuges, dit en souriant toujours:

— Eh bien! monsieur le duc, ce sera un inappréciable honneur, pour la Sylve-Noire et pour sa propriétaire, d'avoir reçu en votre personne le représentant d'une aussi illustre famille.

Il remercia courtoisement. Les paupières de de Mme de Rambuges se soulevèrent et de nouveau les yeux très doux s'attachèrent câlinement à lui.

— Venez, je vous prie, monsieur.

Elle se détourna d'un mouvement souple, et le précéda dans la pièce voisine. Il remarqua sa démarche onduleuse et, machinalement, la compara à celle des deux chats qui suivaient la jeune femme.

L'eau ronronnait doucement dans le samovar placé sur une petite table, près de la cheminée où une bûche finissait de se consumer. A côté, une femme, assise, brodait. Elle leva la tête à l'entrée de M. de Gesvres et celui-ci vit alors un très jeune et délicieux visage, des yeux foncés, admirables, sous de grands cils bruns comme les cheveux.

— Yolaine, servez-nous vite le thé! voici M. le duc de Gesvres qui était perdu dans la forêt et qui trouvera quelque plaisir à prendre un breuvage chaud....

La comtesse ajouta, en se tournant vers Henry:

— Ma nièce, Mlle de Rambuges.

Il salua la jeune fille, qui répondit gracieusement tout en se levant. Elle avait une taille élégante un peu gracile encore, qu'une robe noire très simple mettait singulièrement en valeur. Avec des gestes doux et précis, elle commença de préparer le thé, tandis que Mme de Rambuges faisait asseoir son hôte près du feu.

Henry vit alors deux nouveaux chats, sortis il ne savait d'où, qui venaient se frotter contre son pantalon. Et il remarqua, devant le foyer, une corbeille doublée de satin vert dans laquelle dormait une chatte blanche.

Il fit observer en souriant:

— Vous semblez fort aimer, madame, mes ennemis intimes?

— Vos ennemis?... Est-ce possible!... Moi, je les adore. Ils sont mes amis, mes fétiches. Je ne pourrais me passer de leur présence.

Elle se pencha, prit dans la corbeille la chatte blanche qui, réveillée, s'étirait, et l'éleva entre ses mains.

— Voyez Lilette! N'est-elle pas jolie!

— Très jolie. Mais j'ai, pour cette gent féline, une antipathie instinctive.

— Si j'avais le plaisir de vous voir souvent, je suis certaine que j'arriverais à vous réconcilier avec elle.

Elle avait mis la chatte sur ses genoux et l'entourait de ses bras nus, ornés d'un étroit cercle d'or incrusté d'émeraudes. Les pierres étincelaient à chacun de ses mouvements. Et d'autres, à son cou, formant un collier d'un bizarre dessin, jetaient de longs éclairs verts.

— Comptez-vous rester quelque temps dans notre pays, monsieur?

— Une quinzaine de jours tout au plus. J'étais venu pour chasser avec M. de Terneuil qui rentre à Paris vers cette époque.

— Oui, il sera temps alors de quitter notre rude climat. Quant à moi, je ne pars guère que vers le milieu de décembre pour Nice et je reviens à la fin de mars. Le plus dur est ainsi passé.

— Cette demeure doit être très solitaire?

— Complètement solitaire. Ce n'est pas très gai, mais j'ai ma musique... et mes chats.

Involontairement, le regard d'Henry se dirigea vers la jeune fille qui disposait les tasses sur un plateau, Mme de Rambuges eut un petit sourire très doux et ajouta:

— J'ai aussi ma nièce qui me tient bonne compagnie. Mais elle n'aime pas la Sylve-Noire.

Yolaine continua de garder le silence. La vive lumière répandue par des lampes aux formes imitées de l'antique éclairait son ravissant visage, si jeune, et d'une blancheur délicate. Les cils battaient un peu fébrilement au bord des paupières. Les mains, petites, admirablement modelées — les plus jolies mains que M. de Gesvres eut jamais vues — maniaient sans bruit la porcelaine transparente, aux dessins d'Orient, et l'argenterie finement ciselée.

Maintenant, Mme de Rambuges parlait à son hôte de Paris, où elle avait fait de fréquents séjours du vivant de son mari. Elle nommait les personnalités connues d'Henry, avec lesquelles disait-elle, M. de Rambuges et elle se trouvaient en relations. Tout en parlant, elle caressait la chatte blanche couchée en rond sur ses genoux. Et elle-même, pelotonnée dans son fauteuil profond, en une pose souple et gracieuse, apparaissait à Henry aussi féline que ses animaux préférés.

En lui répondant, il regardait machinalement ses mains. Elles étaient longues, très blanches, certainement très douces et d'une souplesse extrême. Aucune bague ne les ornait. Henry pensa: « Voilà comment je m'imagine la patte de velours! »

Puis, il observait les yeux qui ne le quittaient pas, tantôt s'attachant ouvertement sur lui, en lente caresse, tantôt se cachant à demi sous leurs cils argentés... Des yeux inquiétants qu'il n'aimait pas, mais qui devaient avoir sur beaucoup d'hommes une séduction puissante.

(à suivre)

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105

FABRIQUE DE MEUBLES

REICHENBACH Frres & Cie., SION

Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers

Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente

Devis sur demande Vente par acomptes

Pour quelques semaines seulement

Gendarmes extra à fr. 4.— la douzaine

Saucisses au foie et choux à Fr. 4.— le kilog.

Expédition par n'importe quelle quantité

Maison Henri Huser S. A.

Téléphone N° 31.20 LAUSANNE Téléphone N° 31.20

N'achetez pas d'

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

sans avoir consulté nos catalogues dont Envoi gratis et franco

MAISON FONDEE 1807

HUG & Co BALE 22

FŒTISCH Frres S. A.

— A LAUSANNE —

GRAND ABONNEMENT

DE MUSIQUE ET LITTÉRATURE MUSICALE

Choix considérable - Conditions favorables

Spécialité: MUSIQUE DE CHAMBRE, trios, etc.

Imhof & Cie., Forges du Rhône, Brigue

recommandent

aux marchands de fer, Sociétés, Sociétés de consommation montagnardes, paysans et agriculteurs, leur dépôt bien assorti en

haches de bûcherons et ordinaires, Sapi, Serpes, coins de bûcherons, etc., etc.

Vente directe depuis l'atelier. Envois par la poste. Service prompt et à prix modérés. Qualité extra garantie

---

Agriculteurs et Sociétés

Si vous avez l'intention d'installer une **BATTEUSE** adressez-vous aux

Ateliers de Constructions mécaniques

PAHUD & STECK frères, MOUDON TELEPHONE No 31

qui vous fourniront **UNE BATTEUSE** s'adaptant dans n'importe quel bâtiment. **Cette machine a obtenu au concours organisé sous le patronage du Département de l'Agriculture et du Commerce, en novembre dernier, le plus grand nombre de points pour sa simplicité, sa solidité, son absence de trépidation, sa simplicité de conduire et d'entretien, pas d'usure,** facilité de graissage et de remplacer les pièces usagées.

Force nécessaire: 4 HP; **rendement 1000 kg. par heure. Rend le grain propre et sans brisures. Elle a été de ce fait grandement appréciée par la station fédérale d'essais de semences.**

Installation complète de fermes, moteurs à benzine et électriques. Scies à rubans, concasseurs etc., etc.

Prière de ne pas attendre au dernier moment pour passer vos commandes.

Plans et **devis** sur demande. JH.40211C.

Achat de peaux de renards

Fouine, martre, putois, blaireau, lapin, lièvre, taupe et tous cuirs et peaux au plus haut prix du jour.

HALLE AUX CUIRS D'YVERDON

Baume St-Jacques

de **C. Traumann**, pharm. **Bâle**

Prix Fr. 1.75

Remède des **familles** d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varice, et jambes ouvertes, hémorrhoïdes, affections de la peau, dartres, Contusions, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.

Dépôt gén. Pharm. St-Jacques, Bâle. Sion: Pharm. Zimmermann, Martigny: Pharm. Lovey. Sierre: Pharm. Burgesser-de Chastonay

---

Vu la pénurie de fourrages vendez vos chevaux qui ne payent plus leur nourriture à la **grande boucherie chevaline de Sion** qui vous paye le plus grand prix du jour. Payement comptant. Téléphone 166. En cas d'urgence se rend à domicile.

Louis Marietheud

Vite et bien

Pour remettre ou reprendre rapidement un commerce: Epicerie, Primeurs, Tabacs, Café, Boulangerie, etc., adressez-vous à **G. Droguet,** « La Commerciale », Square de Georgettes, 4. **Lausanne** Tél. 4362

Boucherie Chevaline

2 Chemin Neuf Eaux-Vives GENEVE

De retour du front français, M. Rossignelly Lucien prévient sa clientèle qu'il recommence ses expéditions comme par le passé des viandes de 1er choix à des prix modérés.

Rôti le kilo depuis fr. 3.—
Bouilli le kilo depuis fr. 2.40
Charcuterie fumée et non fumée, prix spéciaux par demi-cheval.

Téléphone 45.63

PIANOS D'OCCASIONS

des meilleures marques suisses et étrangères, **tous garantis en bon état.**

Grand choix de pianos neufs

Facilités de payement

Grand choix de pianos électriques

Bon escompte au comptant.

Maison A. EMCH

MONTREUX

19, Avenue du Kursaal 19

Saucisses sèches

Ia saucisses sèches, spécialité pour manger crues, à frs. 6.— le kg.; la saucisses de Lyon à frs. 5.— le kg. Ia viande fumée à frs. 5.— le kg., sont livrées contre remboursement par **G. Burgisser,** boucherie chevaline, **Emmen** près Lucerne.

= Aux = Spécialités

SION - Rue du Grand Pont - SION

vous trouverez toujours

Grand choix de

Cafés

verts et torréfiés

Thés

des meilleures marques

Biscuits

Chocolats

Bonbons

fins, pectoraux et fourrés.

Conserves

en tous genres

A l'occasion des soirées, concerts, bals, n'oubliez pas de faire vos provisions de bonbons rafraîchissants.

Fruits, Miels, Vins

du Pays et de l'Etranger

S. MEYTAIN, SION

Rue de Conthey

Expédition par fûts depuis 50 lt.
Vente à l'emporter à partir de 2 litres. Prix modérés.
Achat de tout fruit au cours du jour

Mme Ida Reichenbach

Sage-femme diplômée 1re classe

Consultations de midi à 4 heures (sauf le jeudi) ou sur rendez-vous

11 rue Verdaine, Genève

Pensionnaires Téléphone 39,97

Bureau de représentations commerciales

36 bis, Rue de Lausanne **GENÈVE** **36 bis, Rue de Lausanne**

Ensuite de permis spécial d'exportation, nous offrons les marchandises ci-après que nous garantissons de bonne et solide qualité, sortant de grandes fabriques. Ces prix extraordinairement bas sont provisoires; il faut donc se hâter pour passer la commande. — Echantillons à vue. — Port et emballage au prix coûtant:

MACHINE A HACHER la viande, modèle S 1920 (poids 5 kg., qualité supérieure, pièces de rechange.	Fr. 22.—
MACHINE A RAPER Modèle S 1920 indispensable dans les ménages pour râper les légumes, pommes de terre (purée), pommes, fruits, etc.	20.—
MACHINE A BROYER Modèle S 1920 pour pulvériser et broyer le café, le sucre, les os, indispensable dans les ménages agricoles et citadins	22.—
GARNITURE DE TABLE: 1 couteau acier Solingen, une cuiller à soupe, une à café et 1 fourchette, article soigné.	4.—
avec filets en reliefs, les 4 pièces	4.50
MOULIN A POIVRE modèle simple et solide	0.95
Idem, modèle riche et solide	1.50
GARNITURES DE COUTEAUX: 5 pièces dont 1 couteau pour hâcher la viande, acier fin, article technique de qualité supérieure, pour ménages, hôtels, pensions, boucheries; les 5 pièces montées sur planche	27.—
Les mêmes plus une grande fourchette à viande et un fer magnétisé pour aiguiser les couteaux	32.—
TONDEUSES POUR CHEVAUX acier fin	6.—
THERMOS bouteille isolante, qualité soignée conservant la même température pendant 24 heures, 1 litre, **6.50.** ½ litre	5.50
Idem, extérieur laqué ¼ litre	4.50
FER A REPASSER ELECTBIQUE avec cordon-prise	19.50
RASOIR DE SURETE (système Gillette) avec lames	2.50
Idem, qualité soignée, argenté, écrin, 6 lames	4.50
LUSTRE ELECTRIQUE Chêne massif, sculpté, ciré, 6 flammes, hauteur 1 m. 36, diamètre 95 cm. (Style hollandais)	250.—
LAMPE DE SALON 2 flammes, abat-jour soie, jaune forme dôme avec franges, hauteur 1 m. 80	250.—
Chêne sculpté, patiné, modèle riche, abat jour soie vieil or	295.—
LAMPE DE TABLE hauteur 80 cm., abat-jour bleu, franges or, modèle très riche	120.—
La même, dorure d'église (vieux)	140.—
Id., hauteur 40 cm., abat-jour soie, forme dôme, pied laqué très joli	32.—
VIOLON bonne qualité, article de bonne facture	30.—
Qualité supérieure, violon-concert **40.—**; violon-solo	70.—

Nous publierons prochainement les prix des articles de toilette, parfumerie (français).

CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS SUR DEMANDE

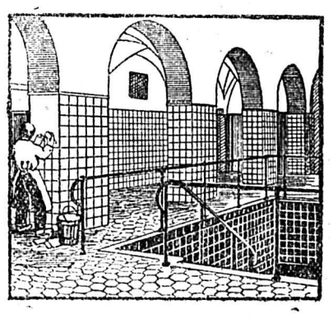

DEVIS SUR DEMANDE

J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10 TEL.: 39.61

Papiers Peints

ETABLISSEMENTS

W. WIRZ-WIRZ S.A., BALE

Maison la plus importante

Demandez nos échantillons chez les principaux **Entrepreneurs de Gypserie et peinture du Valais.**

— **Livraison rapide** —

GUÉRISON complète et rapide des cas les plus graves, récents et anciens des maladies des reins (albuminerie) vessie, organes urinaires matrice, ovaires, hémorrhoïdes. (inflammation, douleur, faiblesse, urines involontaires et envies fréquentes d'uriner à tout âge, maladies secrètes, aigües et chroniques, prostatites, rétrécissements, pertes diverses, tumeurs, troubles divers des fonctions génitales, impuissance, etc.) par les merveilleux extraits de plantes du Docteur DAMMANN, différents pour chaque maladie. Demandez brochure gratuite N° 65 avec preuves du Prof. P. Parat, pharmacien, Rue Ancienne 7, Genève (Carouge) en **décrivant bien la maladie.** H.J.38085.

Chansons

et monologues. Demandez catalogues **gratis** et franco à **Chansonia,** Fusterie 7082 I — GENEVE —

Travaux d'impression

en tous genres

Imprimerie Gessler

SION

VIANDES Ier CHOIX

Bouilli	à Frs. 3.80, 4.50, 5.20 le kg.
Rôti	4.80, 5,50, 6.20 »
Beau bœuf salé	4.50, 6,20 »
Tétines fraîches et salées	4.— »
Belle graisse fondue et à fondre	4.— »

Charcuterie

Saucissons pur porc	à Frs. 10.— le kg.
Saucissons mi-porc	8.— »
Saucisses pur porc	8.— »
Saucisses mi-porc au foie et aux choux	4.— »
Cervelas et viennerlis	4.80 la dz.
Gendarmes et saucisses au cumin	4.— »

Expéditions soignées et contre remboursement

Henri Huser S.A.

Boucherie et charcuterie

LAUSANNE

Gare du Flon — Téléph. 31.20

Demandez nos prix spéciaux pour quartiers devant et derrière extra

Marchandise extra pour saler.

RIEN NE VAUT LA

TISANE DE SANTÉ des TRAPPISTES

uniquement composée de simples

CONTRE:

CONSTIPATION

et affections qui en dérivent:

MAUX D'ESTOMAC ET DES REINS

VICES du SANG, BOUTONS ROUGEURS, MIGRAINES, etc.

PRIX: 1fr. 50

ÉCHANTILLON GRATUIT sur demande

au Dépôt: PHARMACIE RATIONNELLE 4, Faubg Poissonnière, Paris et dans toutes les bonnes Pharmacies.

« A. Marsauche, agent général pour la Suisse, Malley-Lausanne, téléphone 3093.»

Chaussures à prix réduits

Série Bailly-Succès

Articles de luxe, sport et travail.

Envois à choix. *Prix très avantageux.*

MOSONI-LAVEGGI, SIERRE